

**Dominique Potier**  
**Député de Meurthe-et-Moselle**

Monsieur Manuel Valls  
**Premier Ministre**  
Hôtel de Matignon  
57 rue de Varenne  
75700 PARIS

*Paris, le 2 mai 2016*

N/Réf : 126-2016  
Objet : Filière bois – Usine du futur

Monsieur le Premier Ministre, *CHER MANUEL,*

La Scierie Ciolli située dans le nord du Toulouais est une entreprise de référence dans la filière bois lorraine. Forts de cette assise solide, les dirigeants de cette PME développent aujourd'hui un grand projet industriel à partir du gisement des bois durs feuillus (et notamment du hêtre).

Après plusieurs mois de conception avec différents bureaux d'étude, le projet atteint aujourd'hui un premier stade de maturité et les dirigeants ont souhaité me le faire découvrir, aux côtés d'Olivier Jacquin, président de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain.

Nous sommes convaincus que par ses dimensions et ses qualités, cette initiative appelle une expertise et le cas échéant un accompagnement de niveau national.

Il s'agit de créer, à côté du site actuel, une unité de transformation de 70 000 m<sup>2</sup> capable de traiter 50% des feuillus, soit 30% des productions françaises actuelles de grumes, aujourd'hui exportées, pour l'essentiel, sans valeur ajoutée.

La zone de collecte correspond à un rayon de 300 km autour de l'usine, par ailleurs idéalement située à égale distance des infrastructures portuaires de la Moselle.

L'investissement de 74 M d'€ serait porté par une nouvelle société composée des actuels dirigeants et d'autres partenaires.

Le processus de production envisagé intègre des innovations technologiques de premier plan dont les techniques d'imagerie numérique permettant d'optimiser le rendement matière des billons en sortie de sciage. L'autre singularité technologique de ce projet est la mise en œuvre exemplaire des principes de l'économie circulaire avec la mise en place d'une unité de cogénération approvisionnée par les déchets de production et dont la chaleur est valorisée sur le processus de séchage et d'un système de récupération des chaleurs fatales issues du processus à basse température. Un dossier de candidature pour l'appel à projet CRE 2016 sera déposé cet été.

A noter sur le plan environnemental un atout supplémentaire de ce projet : la première transformation en France permet de s'affranchir des traitements phytosanitaires et de ses impacts.

A la demande des porteurs, nous sollicitons donc une réunion permettant aux ministères concernés - MAAF, Economie et MEDDE d'en valider la pertinence dans la filière bois nationale. La question de la ressource forestière comme celle de l'équilibre entre les besoins en bois d'œuvre et d'énergie de l'industrie française et européenne sont en effet des enjeux sensibles. Un consensus le plus large possible sera en effet le gage de l'acceptabilité du projet dans le paysage du Grand Est.

**Dominique Potier**  
**Député de Meurthe-et-Moselle**

Idéalement cette réunion devrait également permettre d'organiser le soutien aux différentes étapes de réalisation. La constitution d'un pacte d'actionnaire solide et d'un financement sécurisé nous semble devoir faire l'objet d'une attention particulière. Le recours à la BPI, voire à la BEI dans le cadre du plan Junker, semble justifié. L'hypothèse d'un partenariat avec un industriel de l'énergie nous semble par ailleurs une piste à explorer.

D'ici au 15 mai, les porteurs du projet mettront à la disposition des interlocuteurs que vous nous désigneriez une note préservant à ce stade le caractère confidentiel lié au processus, mais suffisamment documentée pour qu'un premier avis puisse être rendu lors d'une rencontre que nous souhaitons début juin.

**L'esprit d'entreprise dont témoigne ce projet force le respect et nous nous devons de garantir collectivement un "écosystème" propice à son épanouissement.**

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce dossier, je vous prie de recevoir, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de mes salutations respectueuses.

*et amicales.*



Dominique Potier

**Copies :**

- Madame la Ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer ;
- Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt ;
- Monsieur le Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique ;
- Monsieur le Préfet de Meurthe et Moselle ;
- Monsieur le Président de la Région Grand Est ;
- Monsieur le Président du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle ;
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Chardon Lorrain.